

~~ROBERT X Barbouillage~~

"Liberté Dimanche"

~~et justice~~
LIBERTÉ-DIMANCHE

ANTI PUB ► OPERATION BARBOUILLAGE

~~25-6-2006~~

25-6-2006

Les Déboulonneurs repassent à l'attaque



Photo Boris Maslard

Une fois encore, les Déboulonneurs sont passés à l'action sur des panneaux publicitaires

Jeudi dernier, le collectif des Déboulonneurs, spécialisé dans le « barbouillage » de panneaux publicitaires, passait une nouvelle à l'action, au nom de la « désobéissance civile ».

François Vaillant n'en est pas à son coup d'essai. Depuis novembre dernier, lui et son collectif de Déboulonneurs, continuent de mener la vie dure aux panneaux publicitaires, n'hésitant pas, pour se faire connaître, à multiplier les actions spectaculaires. Son arme, la bombe de peinture dont il asperge allègrement les pancartes à la vue des badauds. En avril dernier, cet ancien du

Larzac écopait d'une amende de 160 euros pour le barbouillage de sucettes Decaux, amende qu'il s'est engagé « à ne jamais payer ».

Loin d'être refroidi par la sanction, le Président du collectif s'en est pris cette fois-ci aux deux panneaux situés avenue Jean-Rondeaux à Rouen. Le mode opératoire reste le même que lors des éditions précédentes. Le petit groupe se réunit au préalable avant de passer à l'acte quelques mètres plus loin, toujours à visage découvert. Car le but ultime de ces « barbouillages » reste l'arrestation en bonne et due forme, dans l'espoir d'obtenir un procès, et par la même occasion, dénoncer le matraquage publicitaire.

A Montpellier, deux Déboulonneurs sont ainsi passés

en correctionnelle, et à Lille, un collectif identique s'est récemment créé. Mais malgré tous ses efforts, François vaillant, lui, n'a jamais pu obtenir de procès.

Confusion

Aux alentours de 17 heures, le collectif se rend sur place avenue Jean Rondeaux dans la joie et la bonne humeur. François Vaillant, debout sur son escabeau, commence à tagger de larges lettres noires et orange sur un panneau déroulant de 4m x 3m. « Vous, nous, des cibles ? » et « Pub = Matraquage ». Intrigués par la scène, certains automobilistes ralentissent ou posent des questions.

Au final, l'opération n'aura duré qu'une vingtaine de minutes, et deux patrouilles de

police seront passées sans s'arrêter, malgré les appels insistant des membres du collectif.

Déçu, François qui espérait que « la police fasse son travail », est allé de lui-même au commissariat, avant d'en ressortir quelques heures plus tard... libre.

D'ailleurs, celui-ci précise que les policiers furent « très corrects », même si dans un premier temps régnait une certaine confusion par rapport à ses motivations : « Ils ont été très surpris de ma démarche et ils m'ont mis dans la file d'attente des affaires courantes ». En revanche, François Vaillant se félicite que la déposition ait été transmise au parquet, en espérant, peut être, pouvoir décrocher un procès.